

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE220

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, après le mot « tout », substituer au mot :

« agriculteur »,

les mots :

« exploitant agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.